



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT OCEAN

COMMUNE DE CAMPO



REPUBLIC OF CAMEROO

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

CAMPO COUNCIL

7

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Assistance Technique aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

Sommaire

PRÉFACE.....	4
RESUMÉ EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	9
I.1 Champ géographique et populations cibles	9
I.2 Plan de sondage	9
I.2.1 Taille et répartition de l'échantillon	9
I.2.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	10
I.2.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	10
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête.....	11
I.4 Collecte et analyse des données	12
CHAPITRE II : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE CAMPO	14
II.1 Contexte de l'étude.....	14
II.2 Objectif et Méthodologie du CCAP.....	15
II.2.1 Objectifs de la CCAP.....	15
II.2.2 Méthodologie du CCAP.....	15
II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données.....	16
II.3.1 Tirage de l'échantillon.....	16
II.3.2 Collecte de données.....	16
II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception	18
II.5 Brève présentation de la commune de CAMPO.....	18
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	20
III.1. Descriptions de la population enquêtée.....	20
III.2. Approvisionnement en eau potable	22
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune.....	22
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune	24
III.2.3. Entretien et maintenance des points d'eau dans la commune	25
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune.....	28
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune.....	29
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable.....	31
III.3 Services de santé.....	32
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune.....	32
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	34
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires	34
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires	35
III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé	35
III.4 Service de l'éducation	36
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune.....	36
III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune.....	38
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire	38
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école.....	40
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle.....	41
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation	42
III.5 Fourniture des services communaux	43
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux.....	43
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux.....	45

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune	46
III.5.4 Appréciation des services communaux	47
III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux	48
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE	50
IV.1 Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	50
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	50
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif	51
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	52
IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique	53
V. CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	57
VI. PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTION	59
VII. ANNEXES	59

PRÉFACE

PRÉFACE

Au cours de ces dernières années, les objectifs de développement durable (ODD), après les objectifs de développement pour le millénaire (OMD), ont alimentés la plupart des politiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais a élaborer un ensemble de projet d'amélioration des conditions de vie des populations qui se concentre essentiellement autour de trois documents : d'abord le DSRP, ensuite le DSCE et en fin la SND30.

Pour concrétiser toutes les actions contenues dans ces trois documents, le Président de la république, S.E. PAUL BIYA, dans sa diligence et sa magnanimité, a institué la décentralisation comme le levier d'un développement harmonieux, donc les bases avait été jalonné par le processus de démocratisation dans les années 90. Comme vous le savez, chers amis lecteurs, depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a été institutionnellement matérialisé par la loi 2019/024 portant *code générale des collectivités territoriales décentralisées*. Puis la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc comme la cerise sur le gâteau.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir près des populations. Également, elle permet d'éviter les structures hiérarchiques et la domination, donnant aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées. Autrement dit, dit, elle permet un développement partitif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être.

Chers lecteurs, au cours de ces derniers années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons faire du chemin. Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, ... *le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va...* Il était donc temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et refixer le cap.

Cette évaluation dont je fais allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action public, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le PNDP. Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre commune, et nous interpelle en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, etc. le plan d'action qui est en découle vous interpelle vous ; ainsi que votre engagement, en tant que citoyen afin nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif et l'Institut National de la Statistique qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espère que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour avoir accueillis chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et d'avoir participé activement dans ce processus. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport



IPOUA Robert Olivier

RESUMÉ EXÉCUTIF

L'objectif de cette évaluation était d'accompagner la Commune de CAMPO dans la réalisation d'un contrôle citoyen de l'action publique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et du service communal. Plus spécifiquement, cette enquête visait à capter auprès des populations de cette commune leurs propres perceptions sur la satisfaction de l'offre du service public dans ces différents domaines énumérés.

La méthodologie adoptée a consisté à administrer un questionnaire auprès de 320 ménages de la commune tirés au hasard dans la liste des ménages élaborés par l'institut nationale de la statistique élaborés lors du passage des agents cartographes. Au terme de cette enquête qui s'est déroulée pendant 10 jours au cours de la période du 13 au 23 juin 2022, les niveaux de satisfaction des ménages de la commune dans l'offre de service public ont été obtenus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et en matière de service communal.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de cette enquête montrent que dans le secteur de l'hydraulique, 33,3% des ménages enquêtés sont satisfaits par l'approvisionnement en eau dans la Commune de CAMPO contre 50,2% qui sont non satisfaits. Les raisons de non satisfaction évoquées par les ménages sont liées principalement à l'éloignement des points d'eau (13,5%), la mauvaise qualité de l'eau (21,3%), l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (21,9%), la gestion du point d'eau (8,4%), le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne (1,9%) et le coût élevé de l'approvisionnement en eau (9%).

Dans le secteur de la santé, 2,3% des ménages ne sont pas satisfaits par les services de santé actuellement offerts dans la Commune de CAMPO. En effet, ces ménages se plaignent de l'éloignement des formations sanitaires (50%), la mauvaise qualité des services offerts (33,3%), Absentéisme du personnel (16,7%), Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire (33,3%), Monnayage des soins (16,7%), Insuffisance de médicaments (83,3%), Mauvaise qualité des équipements (16,7%), Insuffisance des équipements (33,3%) et coût élevé de l'accès aux soins de santé (16,7%).

S'agissant du secteur de l'éducation, l'enquête montre que les ménages sont globalement satisfaits des services de l'éducation. Dans les écoles maternelles, 0,6% ménages sont non satisfaits. Pour ce qui est des écoles primaires, 1,2% des ménages sont non satisfaits. Les raisons évoquées pour justifier leur insatisfaction comprennent de l'éloignement des services de l'éducation de base, l'insuffisance des salles de classes, l'insuffisance des équipements, l'insuffisance des écoles, les manquements liés au personnel, l'absence de la distribution des manuels scolaires, les mauvais résultats, et le coût élevé de la scolarité.

En ce qui concerne les services communaux, L'enquête révèle que 16,5% des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Les raisons évoquées pour justifier leurs insatisfaction sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (54,9%) ; la non implication des populations dans la gestion communale (33,3%) ; les manquements liés au personnel : absentéisme (39,2%), corruption (64,7%), mauvais accueil (15,6%) ; Manque de professionnalisme (21,5%) ; Méconnaissance des actions menées par la commune (25,4%) et l'indisponibilité de l'exécutif municipal (43,1%).

Dans l'optique d'améliorer l'offre des services publics auprès des ménages de la Commune, les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des résultats obtenus :

Secteur hydraulique:

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur santé:

- Informer les populations sur les coûts officiels des services de santé afin de réduire la différence de coût au sein des formations sanitaires de même niveau (gratuité des consultations dans certains CSI et paiement des frais de consultation dans d'autres) ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.).

Secteur éducation:

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux:

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AIMF	: Association Internationale des Maires Francophones
APEE	: Association des Parents d'Elèves et Enseignants
ATIPAD	: Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement
BIP	: Budget d'Investissement Public
CAMWATER	: <i>Cameroon Water</i>
CC	: Comité de Concertation
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CEFAM	: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA	: Centre Médical d'Arrondissement
COGES	: Comité de Gestion
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
DCTD	: Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FEICOM	: Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal
INS	: Institut National de la Statistique
MINATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDEVEL	: Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACDDU	: Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDL	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PNDP	: Programme National de Développement participatif
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UFA	: Unités Forestières d'Aménagement
UPE	: Unité Primaire d'Echantillonnage
ZD	: Zone de Dénombrement

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La réforme sur la décentralisation au Cameroun permet aux Communes de jouer un rôle primordial en matière de développement (cf. loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes). Elle leur donne l'opportunité d'assumer le développement de leur essor territorial. Dans ce contexte, l'Etat central leur transfère des compétences et des ressources telles que le prévoit les textes liés à cette réforme. Le Programme National de développement Participatif (PNDP) organe de développement mis en place par l'Etat Camerounais, apporte un appui à ces institutions afin de mieux jouer leur rôle. Il fournit un appui technique et financier dans l'élaboration des PCD, dans le financement des projets tirés des PCD. Il renforce les capacités des agents communaux afin d'améliorer les performances de leurs services. Dans ce schéma, les Investissements au sein des Communes tiennent compte des priorités que ces dernières se sont fixées au sein de leur Plan de Développement. Ces investissements proviennent des BIP des fonds propres des Communes et des partenaires de Développement.

L'accompagnement du PNDP au profit des Communes en matière de décentralisation date de 2004. Depuis, les Communes réalisent de projets tirés des PCD grâce à multiples sources de financement. Néanmoins, ces projets ne subissent en retour d'études pouvant quantifier le niveau de satisfaction des bénéficiaires. La question de savoir est-ce que ces investissements apportent satisfaction aux populations cibles se pose entièrement. Elle soulève l'idée d'un contrôle citoyen. Dorénavant, les investissements publics requièrent un regard objectif des bénéficiaires.

Ce rapport présente les acquis des enquêtes SCORECARD menées dans la Commune de CAMPO. La sélection de l'OSC qui a été contractualisé pour cette étude a démarré depuis 2022. Les enquêtes ont véritablement démarré sur le terrain en début juin. Cette enquête a été clôturée le 23 juin. Ce travail d'enquête a été supervisé par le PNDP et l'INS qui ont été d'un grand apport du point de vue technique et managérial.

Ce document s'articule autour de huit (08) parties :

1. Le Préface
2. Le Résumé exécutif
3. L'introduction générale
4. Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de CAMPO
5. Principaux constats relevés dans les secteurs cibles
6. Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique
7. Conclusion et principales recommandations
8. Annexes

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 17 quartiers/villages de la commune de Campo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

I.2.1 Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Campo. Cette enquête s'appuie sur 06 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des

grappes couvrant la Commune. Environ 36 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

I.2.2 Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

I.2.3 Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD_i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD_i de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii)

un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 13 au 23 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Campo

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	2716	Campo, Mintom	56	0	0	0	RAS
2	2717	Campo	68	0	0	0	RAS
3	2718	Campo	38	0	0	0	RAS
4	2719	Ebodjé, Mbendji, Doum Essamendjang	76	0	0	0	RAS
5	2720	Melabe, Tondéfon	33	0	0	0	RAS
6	2721	Campo beach	49	0	0	0	RAS
Total	06		320	0	0	0	RAS

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD), ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE CAMPO

II.1 Contexte de l'étude

Depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3^{ème} phase démarre en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'objectif de développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est : « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* ».

A la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés, la valeur cible de cet indicateur est passé de 160 à 360 communes. L'atteinte de cette nouvelle valeur cible repose singulièrement sur la réalisation d'une deuxième vague du ScoreCard après la première qui a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS). Elle porte sur 188 communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes : (i) elle n'a pas été intégrée dans la première vague du ScoreCard, (ii) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme et (iii) elle jouit d'un climat de sécurité. Cette deuxième vague du ScoreCard sera encadrée techniquement par une Coordination Technique Nationale et mise en œuvre sur le terrain par les OSC recrutés sur un contrat de trois mois, pour accompagner un groupe de communes à mettre chacune en place un mécanisme de CCAP.

Ce mécanisme mis en place dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la gouvernance de l'institution communale, vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services rendus par les biens et services offerts dans ces secteurs, aussi bien par le PNDP que par tout autre acteur de développement (y compris l'Etat). Il s'appuie sur une évaluation de la satisfaction à travers le ScoreCard qui passe par une enquête de perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans ces

secteurs. Dans le cadre de cette enquête, les opérations de terrain seront réalisées par les agents cartographes pour les travaux cartographiques et les agents enquêteurs pour la collecte des données.

Ainsi, une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal de CAMPO, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune a été réalisée.

II.2 Objectif et Méthodologie du CCAP

II.2.1 Objectifs de la CCAP

L'objectif de la CCAP est d'accompagner la Commune de CAMPO dans la réalisation d'un contrôle citoyen des actions de la commune, et de capitaliser cette expérience pour l'ensemble des communes de la zone d'intervention du PNDP. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer les capacités de la commune pour qu'elle puisse capitaliser les leçons apprises et conduire les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération. Ceci rendra la commune capable de reprendre le processus par la suite.

II.2.2 Méthodologie du CCAP

La méthodologie de la mise en œuvre du CCAP tourne autour des grandes étapes suivantes :

- Mise en place du comité de supervision de l'opération ;
- Négociation de l'engagement des parties prenantes pour l'opération ;
- Préparation des descentes de terrain : préparation technique et logistique ;
- Déroulement de l'enquête ;
- Traitement et analyse des données ;
- Elaboration du rapport ;
- Diffusion des informations, leçons apprises et négociation des changements.

Le CCAP peut se faire selon plusieurs axes qui se présentent comme suit :

- Le budget participatif ;
- L'analyse politique du budget ;
- Les audits sociaux ;
- Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;
- Les exposés médiatiques.

Pour la présente opération, c'est l'axe de « l'évaluation des services fournis » qui a été retenu pour la réalisation du CCAP dans la commune de CAMPO.

II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données

II.3.1 Tirage de l'échantillon

(i) Champ de l'enquête et population cible

L'enquête a couvert l'espace territorial de la commune de CAMPO. La population cible est constituée de l'ensemble des ménages de cette commune. La base de sondage est constituée de la liste des ménages de la zone de dénombrement utilisé lors du passage des agents cartographes de l'INS réalisée en mai 2022.

(ii) Méthode de sondage

La méthode de sondage utilisée est le tirage aléatoire simple et sans remise du nombre de ménages correspondant à la taille de l'échantillon à partir de la liste des ménages de la commune figurant sur la base de sondage.

(iii) Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon (n) a été estimée dans un souci d'obtenir des estimations avec un niveau de confiance de 95%. Pour ce faire nous avons utilisé la relation :

$$n = \frac{z^2 \times P(1 - P)}{e^2 + \frac{z^2 \times P(1 - P)}{N}}$$

Dans cette relation,

- **N** désigne le nombre total de ménages de la commune ;
- **e** est la marge d'erreur (fixée de 5%) ;
- **z** est le niveau de confiance (à 95%, $z=1,96$) ;
- **P** est la proportion de la population satisfaite par les services fournis (étant donné que le niveau de cet indicateur n'est pas connu pour notre population, nous l'avons fixé à 50%).

L'application de la formule ci-dessus nous donne une taille de l'échantillon égale à 320 ménages. Ainsi, un effectif de 320 ménages a été tiré au hasard et sans remise dans la liste des ménages identifiés dans la zones de dénombrement utilisées lors du passage des agents cartographes de l'INS réalisée en mai 2022. A la suite de ce tirage aléatoire, les ménages tirés ont été localisés dans plusieurs localités de la commune de CAMPO.

II.3.2 Collecte de données

II.3.2.1 Outil de collecte

Un questionnaire a servi à la collecte des données de cette enquête (voir annexe 3). Ce questionnaire comporte en plus de l'identification de l'enquêté quatre (04) sections principales correspondant aux secteurs ciblés pour l'évaluation des services fournis à savoir l'hydraulique, les services de santé,

l'éducation et les services communaux.

1.3.2.2 Collecte des données

Les travaux de terrain ont été ponctués par deux(02) grandes phases à savoir : la formation des agents de collecte et la collecte des données proprement-dite.

(i) Formation des agents de collecte

La formation des agents de collecte a eu lieu du 03 au 05 juin 2022. Elle a connu la participation de 15 agents de 10 enquêteurs et 05 superviseurs Communaux. Cette formation a permis d'harmoniser la compréhension du questionnaire et la conduite de l'entretien avec l'enquêté. L'accent a été mis sur le l'attitude à adopter face à l'enquêté ainsi que sur le mode de remplissage des questionnaires à travers des cas pratiques. Les simulations réalisées ont permis de passer en revue l'essentiel des cas de figures qui pourront se présenter aux agents enquêteurs une fois sur le terrain.

(ii) Collecte des données

La collecte de donnée s'est faite en 10 jours (du 13 au 23 juin 2022). Celle-ci a été précédée par la sensibilisation des populations réalisées dans la Commune par les autorités locales (Sous-Préfet, sectoriels locaux, et Chefs traditionnels) et le Chef de mission. L'unité d'enquête étant le ménage, le questionnaire était administré en priorité au chef de ménage ou à tout autre membre du ménage présent et capable de donner des réponses aux questions posées en cas d'absence du chef de ménage. La collecte des données a été suivie par la vérification des fiches d'enquête.

(iii) Exploitation des données

Cette étape s'est déroulée en deux phases à savoir la saisie des données et la production du rapport du ScoreCard.

- **Saisie des données**

La saisie des données a été faite par le PNDP. Les données saisies ont été ensuite converties en fichier exécutable par SPSS. À l'aide de ce dernier, des tableaux contenant des données saisies ont été élaborés et remis à l'OSC ATIPAD pour l'analyse et la production du rapport du ScoreCard. .

- **Analyse et production du rapport de l'étude**

L'analyse des tableaux remis à l'OSC ATIPAD a été faite à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2007. Cette analyse a consisté à présenter les résultats de l'enquête sous forme de graphiques et de tableaux. Ces graphiques et tableaux présenté par secteur (hydraulique, santé, éducation et services communaux) ont fait l'objet de commentaires qui ont abouti à la proposition des actions à entreprendre dans la Commune pour améliorer son action. Suite à cela, le rapport du ScoreCard a été rédigé.

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception s'est basée sur la fiche d'enquête administrée aux ménages. Les réponses obtenues et consignées dans des tableaux ont permis de recueillir l'avis des ménages sur la perception de leur satisfaction des services publics. Sur la base de ces tableaux, les indicateurs de perception tels que le pourcentage des ménages satisfaits, et le pourcentage des ménages non satisfait par les services communaux (hydraulique, santé, et éducation) ont été calculés.

II.5 Brève présentation de la commune de CAMPO

La Commune de Campo s'étend sur 3 135 kKm² et compte 17 villages dont 06 disposant chacun d'un campement pygmée ainsi que 10 quartiers urbains. Elle fait partie des 08 communes constituant le département de l'Océan dans la région du Sud. La commune de Campo est limitée.

- au Nord par les communes de Kribi 1^{er}, Akom 2 et Niété
- à l'Est par la commune de Ma'an (département de la Vallée du Ntem)
- à l'Ouest par l'océan Atlantique
- au Sud par le fleuve Ntem.

La ville de Campo est située à 77 Km de la ville de Kribi (chef-lieu du département).

La carte ci-dessous donne la localisation de la commune de Campo dans le Cameroun et le département de l'Océan.

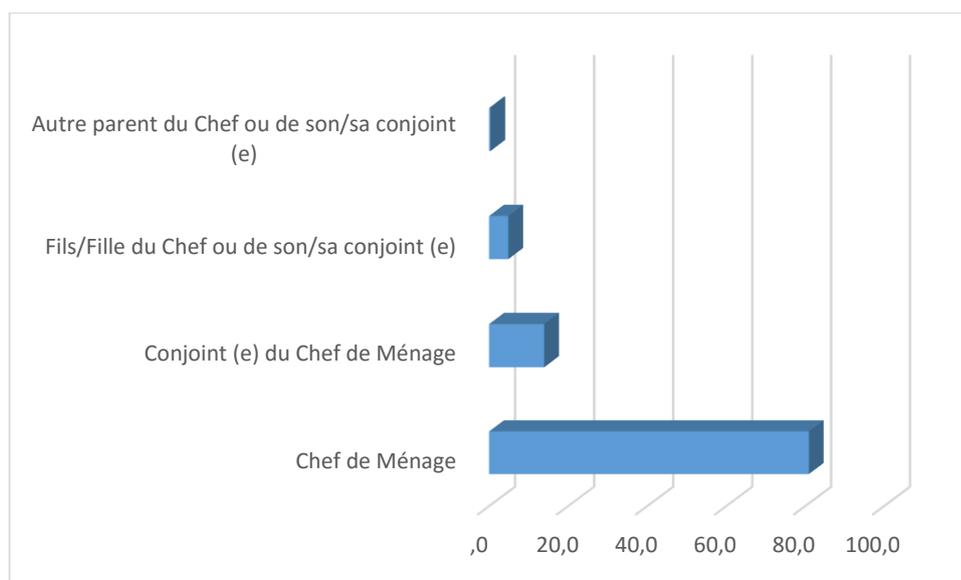
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le présent chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1. Descriptions de la population enquêtée

La population enquêtée est constituée des chefs des ménages. Toutefois, en cas d'absence de ce dernier, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) conjoint(e) ou à tout autre répondant vivant dans le ménage et capable de fournir les informations sollicitées. La figure 1 présente la répartition en pourcentage des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

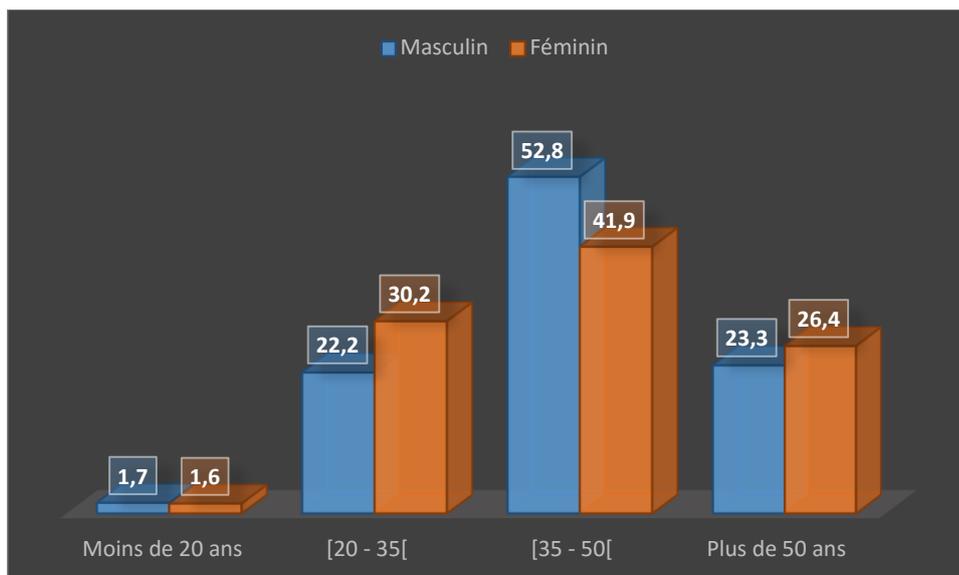
Figure 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le lien de parenté avec le chef de ménage



Source : Enquête CCAP2, Commune de CAMPO 2022

D'après la figure 2, la majorité des répondants sont des chefs de ménages. En effet, 80,9% de répondants sont des chefs de ménage, 13,9% sont des conjoints (es), 4,9% les fils/fille du chef de ménage et les autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) 0,3%. La figure 2 présente la répartition en pourcentage dans la commune des répondants le selon le groupe d'âge et par sexe

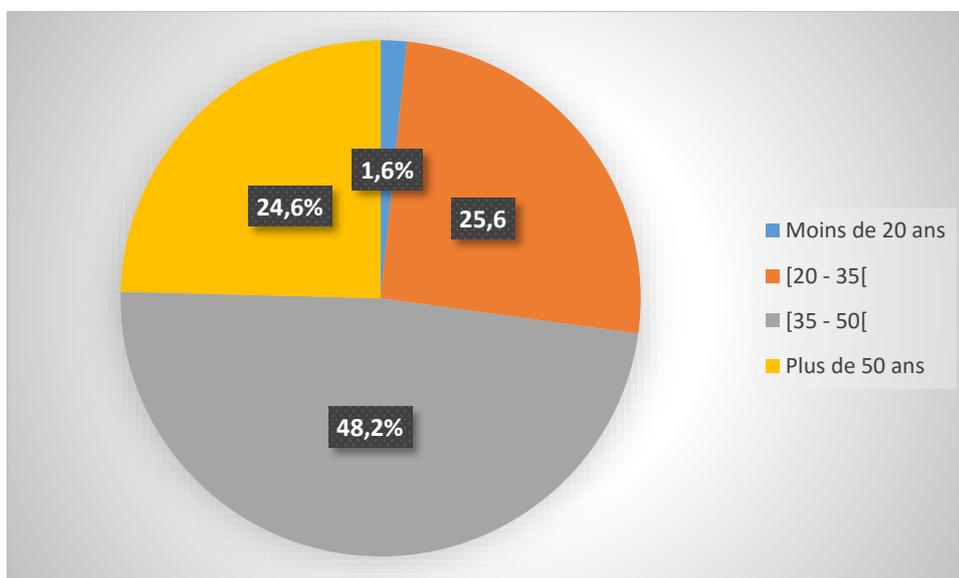
Figure 3 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le groupe d'âge et par sexe



Source : Enquête CCAP2, Commune de CAMPO 2022

L'analyse de la répartition des répondants selon le groupe d'âge (figure 4), montre que la majorité des répondants sont des personnes âgées. En effet, 48,2% des répondants ont entre 35 et 50 ans, 25,6% ont entre 20 et 35 ans et 24,6% ont plus de 50 ans et 1,6% correspond au moins de 20 ans.

Figure 4 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le groupe d'âge



Source : Enquête CCAP2, Commune de CAMPO2022

III.2. Approvisionnement en eau potable

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'hydraulique vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d'approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il existe plusieurs sources d'approvisionnement en eau dans la Commune de CAMPO. Le tableau 2 présente la répartition en pourcentage des types de point d'eau disponible selon le milieu de résidence.

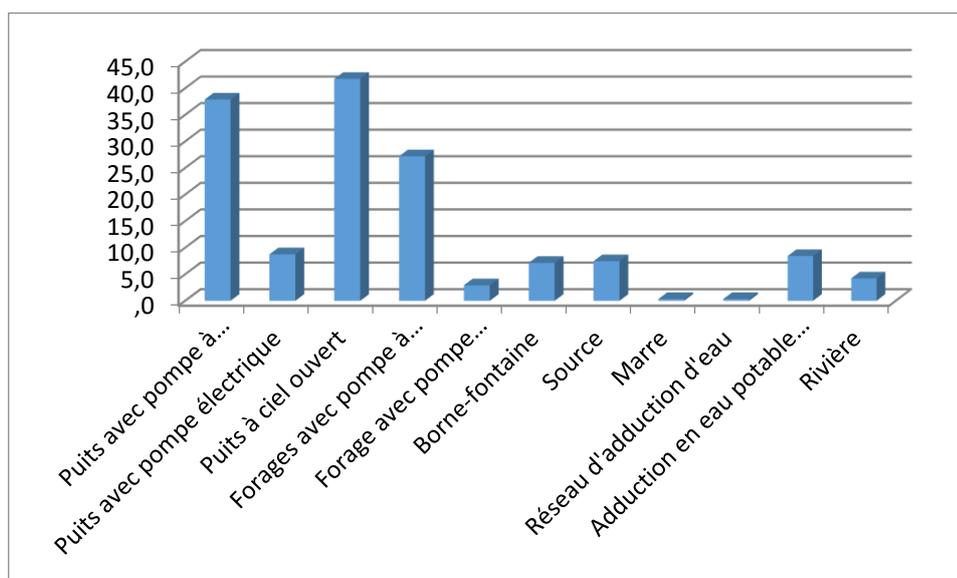
Tableau 2 : Proportion (%) des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	Puits avec pompe a motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe a motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne fontaine	Source	Marre	Réseau adduction d'eau	Adduction d'eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autres
Urbain	31,9	5,3	48,3	26,1	1,0	6,3	1,9	,0	,5	11,1	,0	,0
Rural	50,0	15,7	28,4	29,4	6,9	8,8	18,6	1,0	,0	2,9	12,7	,0
Total	37,9	8,7	41,7	27,2	2,9	7,1	7,4	,3	,3	8,4	4,2	,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Le tableau 2 montre que la majorité des ménages disposent d'une source d'approvisionnement en eau dans le village/quartier. En effet, 41,7% des ménages déclarent qu'ils disposent d'un puits à ciel ouvert, 37,9% des ménages disposent d'un puits avec pompe à motricité humaine dans leur village, 27,2% des ménages disposent d'un forage avec pompe à motricité humaine, 8,7% des ménages disposent d'un puits avec pompe électrique, 8,4% des ménages disposent d'une adduction d'eau potable CAMWATER, 7,4% des ménages disposent d'une source, 7,1% disposent d'une borne fontaine, 4,2% disposent d'une rivière, 2,9% disposent d'un forage avec pompe électrique, Par ailleurs, 0,3% disposent d'un réseau d'adduction d'eau et d'une marre.

Figure 5 : Proportion (%) des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier



Les résultats de l'enquête révèlent également que 59,9% des ménages utilisent une source d'eau publique pour l'approvisionnement en eau. Le tableau 3 présente la répartition en pourcentage des principales sources d'approvisionnement eau des ménages.

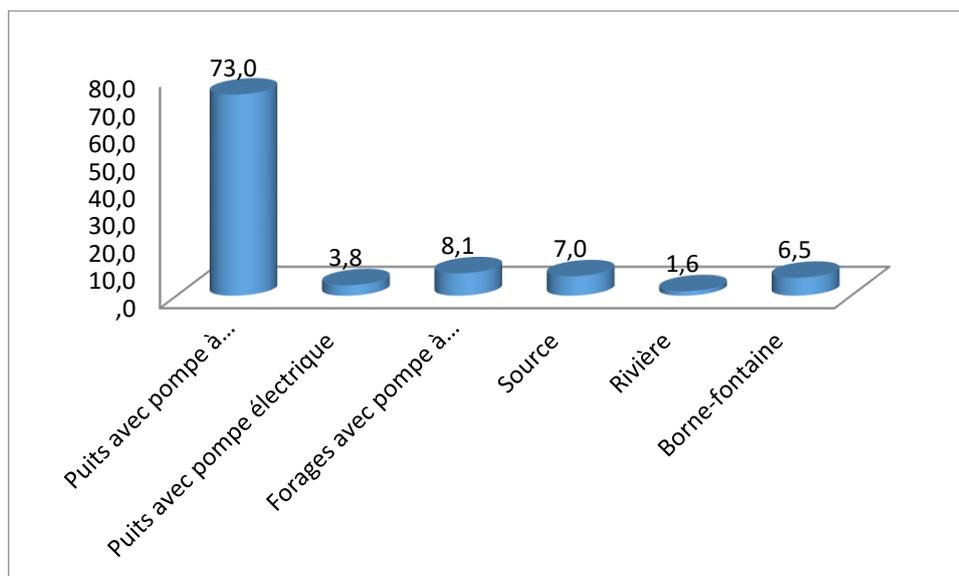
Tableau 3 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau						Total
		Puits avec pompe a motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe a motricité humaine	Source	Rivières	Borne fontaine	
Urbaine	53,1	71,8	4,5	10,0	4,5	,0	9,1	100,0
Rurale	73,5	74,7	2,7	5,3	10,7	4,0	2,7	100,0
Total	59,9	73,0	3,8	8,1	7,0	1,6	6,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après le tableau 3, 73% des ménages utilisent le puits avec pompe à motricité humaine comme principale source d'approvisionnement en eau, 8,1% utilisent le forage avec pompe à motricité humaine, 7% des ménages utilisent la source, 6,5% utilisent la borne fontaine. En revanche, 3,8% des ménages utilisent le puits avec pompe électrique et 1,6% utilisent la rivière comme source principale d'approvisionnement en eau. En effet, malgré les efforts de la commune en matière d'approvisionnement en eau potable, certains ménages éprouveraient encore le besoin de disposer d'une source d'eau publique.

Figure 6 : Utilisation d'une source d'eau publique



III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

L'analyse des données sur l'accessibilité des points d'eau de la Commune montre que 76,3% des ménages déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et 81,5% des ménages ont accès à un point d'eau utilisé tout au long de la journée. Le tableau 3.5 présente la répartition en pourcentage de l'utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.

Tableau 4 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée						
			Puits avec pompe a motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe a motricité humaine	Source	Rivière	Borne fontaine	Total
Urbain	47,8	46,9	75,3	5,2	6,2	5,2	,0	8,2	100,0
Rural	71,6	72,5	75,7	2,7	5,4	10,8	4,1	1,4	100,0
Total	55,7	55,3	75,4	4,1	5,8	7,6	1,8	5,3	100,0

Source: Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Le tableau 4 montre que 75,4% des ménages ont accès au puits avec pompe à motricité humaine tout au long de la journée, 7,6% des ménages ont accès à une source tout au long de la journée, 5,8% des ménages ont accès aux forages avec pompe a motricité humaine tout au long de la journée, 5,8% des ménages ont accès à une borne fontaine tout au long de la journée, 4,1% ont accès tout au long de la

journee au puits avec pompe électrique et 1,8% des ménages ont accès à la rivière.

Le tableau ci-dessous présente la correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement et besoin en eau de ménages. De ce tableau, il en ressort globalement que 35,7% des ménages ont une fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau.

Tableau 5 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Urbain	38,5	15,4	84,6		100,0
Rural	,0	,0	100,0		100,0
Ensemble	35,7	14,3	85,7		100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

La plupart des ménages au sein de la commune déclarent à 85,7% que leur fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau est de deux fois. Par ailleurs, 14,3% de ménages a une fréquence d'une fois.

III.2.3. Entretien et maintenance des points d'eau dans la commune

Cette rubrique aborde l'entretien et la maintenance de point d'eau dans la commune de CAMPO.

Le tableau 6 présente la proportion des ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des six derniers mois

Tableau 6 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau		
		Moins d'une semaine	Entre un mois exclu et trois mois	Total
Urbaine	3,6	100,0	,0	100,0
Rurale	4,0	33,3	66,7	100,0
Total	3,8	71,4	28,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Durant les six derniers mois qui ont précédé l'enquête, 3,8% des ménages déclarent avoir été victime d'une panne dans leur source d'approvisionnement d'eau publique. Sur cette proportion, 71,4% de ménages affirment que la principale source publique d'eau a été réhabilitée à moins d'une semaine, par ailleurs environ 28,6% des ménages déclarent que la remise en service de la principale source

publique d'eau s'est fait entre un mois exclu et trois mois.

Le tableau 7 présente les acteurs ayant participé à la remise en service du principal type de point d'eau

Tableau 7 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau							Total
	Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Urbain	,0	,0	,0	,0	,9	2,7	,0	100,0
Rural	2,7	1,3	,0	,0	1,3	,0	1,3	100,0
Ensemble	1,1	,5	,0	,0	1,1	1,6	,5	100,0

Source: Enquête CCAP2, CAMPO2022

CAMWATER / CDE a participé à 1,6% pour la remise en service du principal type de point d'eau, suivi des Chef de village/quartier et de la commune a 1,1%, ensuite en très faible proportion par l'Etat et des autres partenaires à la hauteur de 0,5%. Au vue de ces proportions, il serait judicieux de redynamiser et de former les comités de gestion de point d'eau.

Tableau 8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbain	5,5	16,4	18,2	79,1	,9
Rural	1,3	26,7	4,0	93,3	2,7
Total	3,8	20,5	12,4	84,9	1,6

Source: Enquête CCAP2, CAMPO 2022

On s'intéresse ici aux acteurs intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de la principale source publique d'approvisionnement en eau dans la commune de Campo.

Par ailleurs, 84,9% des ménages enquêtés désigne la communauté comme leur principal intervenant, puis vient ensuite la commune qui représente une proportion de 20,5%. Ainsi, d'après les déclarations des ménages enquêtés ; soit une proportion de 12,4% indique CAMWATER et la proportion de 3,8% pour le COGES comme étant l'intervenant le moins impliqué dans la gestion, l'entretien et la maintenance de la principale source d'approvisionnement en eau.

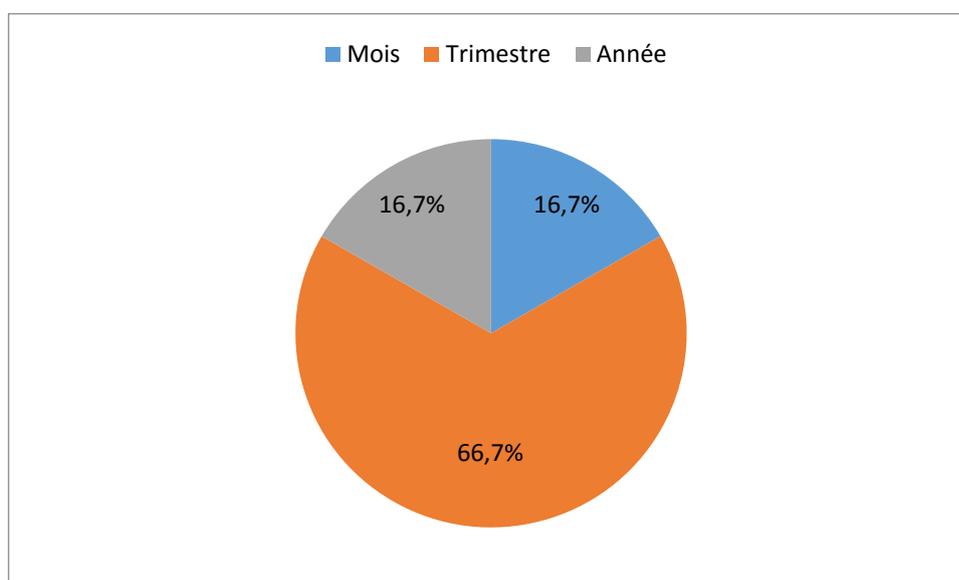
Tableau 9 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES			
				Mois	Trimestre	Année	Total
Urbain	4,5	16607200,0	,0	20,0	60,0	20,0	100,0
Rural	1,3	2000000,0	,0	,0	100,0	,0	100,0
Total	3,2	14172666,7	,0	16,7	66,7	16,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO2022

La première partie du tableau ci-dessus nous renseigne à la fois sur : (i) la Proportion de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES ; il s'agit ici de 3,2% des ménages enquêtés. (ii) le Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES ; les ménages ayant acceptés de contribuer financièrement au fonctionnement du comité de gestion prévoient de verser en moyenne une somme de 14172666,7FCFA. (iii) la Proportion de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES.

Figure 7 : Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES



La proportion des ménages participant au fonctionnement du COGES dans la commune de Campo et qui contribue financièrement chaque année correspond à 66,7%, tant dis que 16,7% de ces ménages affirme contribuer mensuellement et annuellement.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

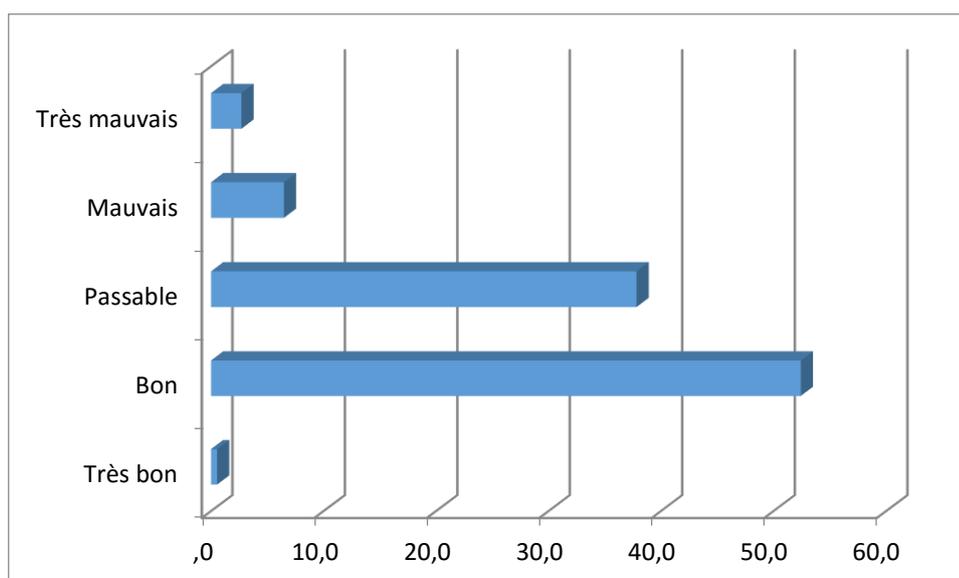
Tableau 10 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	3444,6	8,4	16,5	29,0	,0	47,3	40,9	9,1	2,7
Rural	22957,7	8,6	17,3	17,6	1,3	60,0	33,3	2,7	2,7
Total	11355,3	8,5	16,8	24,3	,5	52,4	37,8	6,5	2,7

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

La première partie de ce tableau démontre que, les ménages de la commune de CAMPO parcourent à pied environ 11355,3m en 8,5min de son logement jusqu' à sa principale source d'eau, y trouve près de 24 personnes et devra attendre en moyenne 16,8min pour s'approvisionner en eau.

Figure 8 : Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau



Cette figure nous informe sur le degré de satisfaction des ménages par rapport au service que leur

offre la principale source d’approvisionnement en eau dans la commune de CAMPO. Parmi les ménage s’approvisionnant en eau publique dans la commune de CAMPO, 52,4% des ménages trouverait bon et 37,8 trouve passable le service que leur offre leur principal source d’approvisionnement en eau, tant dis qu’une faible proportion de ménage soit 6,5% trouve ce service mauvais, 2,7% très mauvais et 0,5% très bon.

Tableau 11 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages n’ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une d’odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	26,4	31,8	28,2
Rural	20,0	25,3	18,7
Total	23,8	29,2	24,3

Source : Enquête CCAP2, commune CAMPO 2022

En ce qui concerne la qualité de l’eau consommée par les ménages, le tableau 11 montre que la majorité des ménages jugent douteuse l’eau qu’elle consomme. En effet, 29,2% des ménages déclarent que l’eau qu’ils consomment a un goût, 24,3% des ménages déclarent que leur eau a une couleur, et 23,8% des ménages déclarent que leur eau a une odeur.

Au regard de ces déclarations des ménages, il se dégage une alerte et une incitation à la sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l’eau avant toute consommation. Mais en cas de besoin en matière d’approvisionnement en eau, à qui doivent s’adresser ces ménages ? Plus encore, qui sont les principaux acteurs pouvant intervenir en cas de besoin en eau exprimé par les ménages ?

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Les ménages ont exprimé leur besoin en matière d’approvisionnement en eau, tel que révèle le tableau 12 ci-dessous. Celui-ci montre que, sur l’ensemble des ménages ayant exprimé un besoin d’approvisionnement en eau au cours des 6 derniers mois, 75%, soit plus de la moitié d’entre eux, s’adressent au maire. Par contre, ces besoins sont exprimés à 33,3% auprès de l’Etat. Or, 25% des besoins sont adressés aux autorités administratives, CAMWATER et le COGES. De manière subjective, ces informations également révèlent les proportions des autorités cibles lorsque les points d’approvisionnement en eau potable sont en panne. Malgré les efforts de la commune Campo en matière d’approvisionnement en eau potable, la majorité des ménages restent encore insatisfaits.

Tableau 12 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfaite
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	3,9	75,0	37,5	,0	12,5	,0	12,5	37,5	,0	25,0
Rural	3,9	75,0	25,0	,0	50,0	,0	50,0	,0	,0	50,0
Ensemble	3,9	75,0	33,3	,0	25,0	,0	25,0	25,0	,0	33,3

Source : Enquête CCAP2, commune Campo 2022

Les besoins en eau des ménages ne sont pas toujours satisfaits. Seul 33,3% des ménages ont trouvés leur besoin en eau satisfait au cours des six derniers mois comme le montre le tableau qui précède.

Tableau 13 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l’intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau		
		Moins d’un mois	Plus de trois mois	Total
Urbain	3,6	50,0	50,0	100,0
Rural	2,5	50,0	50,0	100,0
Ensemble	3,0	50,0	50,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune Campo 2022

La moitié des besoins a été satisfaite en moins d’un mois et l’autre moitié à plus de trois mois comme le présente le tableau 13.

Tableau 14 : Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d’eau	Mauvaise qualité de l’eau	Insuffisance des points d’approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d’eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l’approvisionnement en eau	Autre
Urbain	55,1	8,8	19,3	17,5	9,6	2,6	9,6	,0
Rural	40,2	26,8	26,8	34,1	4,9	,0	7,3	2,4
Ensemble	50,2	13,5	21,3	21,9	8,4	1,9	9,0	,6

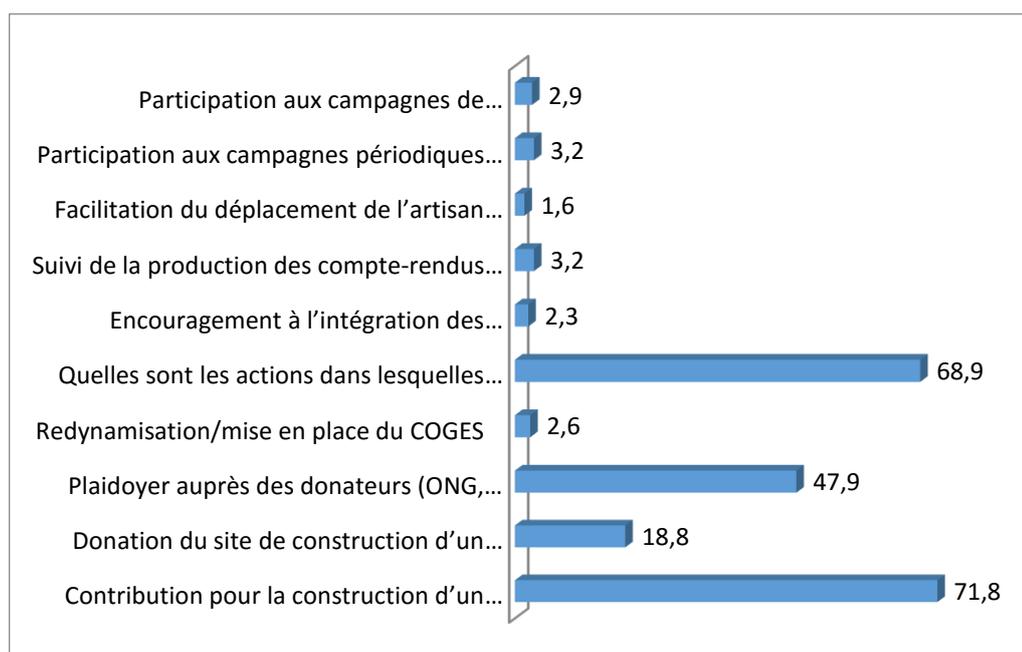
Source : Enquête CCAP2, commune Campo 2022

Plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour expliquer leur non satisfaction. Il s’agit de l’insuffisance des points d’approvisionnement en eau (21,9%), de la mauvaise qualité de l’eau (21,3%), l’éloignement du point d’eau (13,5%), le coût élevé de l’approvisionnement en eau (9%) et de la mauvaise gestion des points d’eau (8,4%).

III.2.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service rendu en eau potable

Les ménages ont formulé plusieurs attentes pour améliorer leur niveau de satisfaction dans le secteur de l’eau (figure 9). La plus grande étant la contribution pour la construction d’un point d’eau supplémentaire pour 71,8% des ménages enquêtés.

Figure 9 : Actions des ménages dans la commune en vue de l’amélioration du service rendu dans l’approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d’action et le milieu de résidence



III.3 Services de santé

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de santé vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les Formations Sanitaires (FOSA) présentes dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de la santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

La carte sanitaire de la Commune de Campo présente plusieurs types de formations sanitaires. Le tableau 15 présente la répartition en pourcentage des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge.

Tableau 15 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge		
	Publique	Privé Laïc	Total
Urbain	91,2	8,8	100,0
Rural	79,3	20,7	100,0
Total	73,4	26,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après le tableau 15, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, 73,4% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire, et 26,6% des ménages se rendent dans des FOSA privée laïc. Les raisons évoquées pour le choix de ces formations sanitaires varient d'un ménage à l'autre. D'après le tableau 16, 100% des ménages déclarent opter pour ces formations sanitaires à cause de la disponibilité des médicaments, 98,4% des ménages à cause de la disponibilité du personnel, 96,9% des ménages à cause de l'accueil et la qualité des soins, par ailleurs 54% des ménages penche pour la distance et 12% pour le coût.

Tableau 16 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Urbain	63,6	12,7	98,2	96,4	98,2	100,0	1,8
Rural	,0	11,1	88,9	100,0	100,0	100,0	,0
Total	54,7	12,5	96,9	96,9	98,4	100,0	1,6

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Tableau 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier			
	CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	<i>Total</i>
Urbain	1,2	98,2	,6	100,0
Rural	20,0	80,0	,0	100,0
Total	8,1	91,5	,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Ce tableau présente le Centre Médical d'Arrondissement (CMA) comme étant la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé avec une proportion de 91,5%. Par ailleurs une faible proportion soit 8,1% des ménages déclarent se rendre également dans les Centre de Santé Intégré (CSI) pour l'obtention des soins, et une très faible proportion soit 0,4% se rendent à l'hôpital de district.

Le tableau 18 présente les données sur l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 18 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	46,1	53,9	100,0	3090,4	43,0
Rural	27,4	72,6	100,0	4786,5	168,5
Ensemble	39,2	60,8	100,0	3710,1	88,8

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après les résultats, 60,8% des ménages se trouvent éloignés de leur principale formation sanitaire publique qu'ils fréquentent afin d'obtenir des soins. Pour des ménages éloignés, les raisons sont illustrées dans le tableau 18 ci-dessus où, la distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 3710,1 mètres, pour un temps moyen de 88,8 minutes. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 19 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	<i>Ciseaux</i>	<i>Seringues</i>	<i>Alcool</i>	<i>Coton</i>	<i>Bétadine</i>	<i>Thermomètre</i>	<i>Tensiomètre</i>	<i>Balance</i>	<i>Gants</i>	<i>Autres</i>
Urbain	99,4	100,0	100,0	100,0	100,0	95,2	76,4	96,4	97,0	1,2
Rural	98,9	100,0	100,0	98,9	98,9	93,7	82,1	100,0	98,9	,0
Ensemble	99,2	100,0	100,0	99,6	99,6	94,6	78,5	97,7	97,7	,8

Source : Enquête CCAP2, Campo 2022

Les ménages dans la commune de Campo déclarent que matériel est toujours disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. En moyenne 100% de ménages confirme la présence des seringues et alcool, 99% les pour ciseaux, le coton et la Bétadine 97,4% pour les gants et la balance, 94,6% pour le thermomètre, 78,5% pour le tensiomètre.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 20 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	830,0	22,4	9,1	52,7	44,2	3,0	100,0
Rural	820,0	33,7	9,5	56,8	43,2	,0	100,0
Ensemble	826,3	26,5	9,2	54,2	43,8	1,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Au sein de la commune de Campo, les ménages payent en moyenne une somme de 826,3 FCFA pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquenté pour l'obtention des soins. Environ 26,5% de ménages trouve élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. 9,2% de ménages déclarent que d'autres frais non autorisés pour les servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. La plupart des ménages estiment à 54,2% que l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins est bon, certains trouvent à 43,8% que l'accueil est passable et une minorité de 1,19%

jugent l'accueil du personnel soignant mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Tableau 21 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	56,4	64,8
Rural	65,3	68,4
Ensemble	59,6	66,2

Source : Enquête CCAP2, Campo 2022

Tableau 22 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	1,818181818	33,3	66,7	33,3	33,3	33,3	100,0	33,3	33,3	33,3	33,3
Rural	3,157894737	66,7	,0	,0	33,3	,0	66,7	,0	33,3	,0	,0
Ensemble	2,307692308	50,0	33,3	16,7	33,3	16,7	83,3	16,7	33,3	16,7	16,7

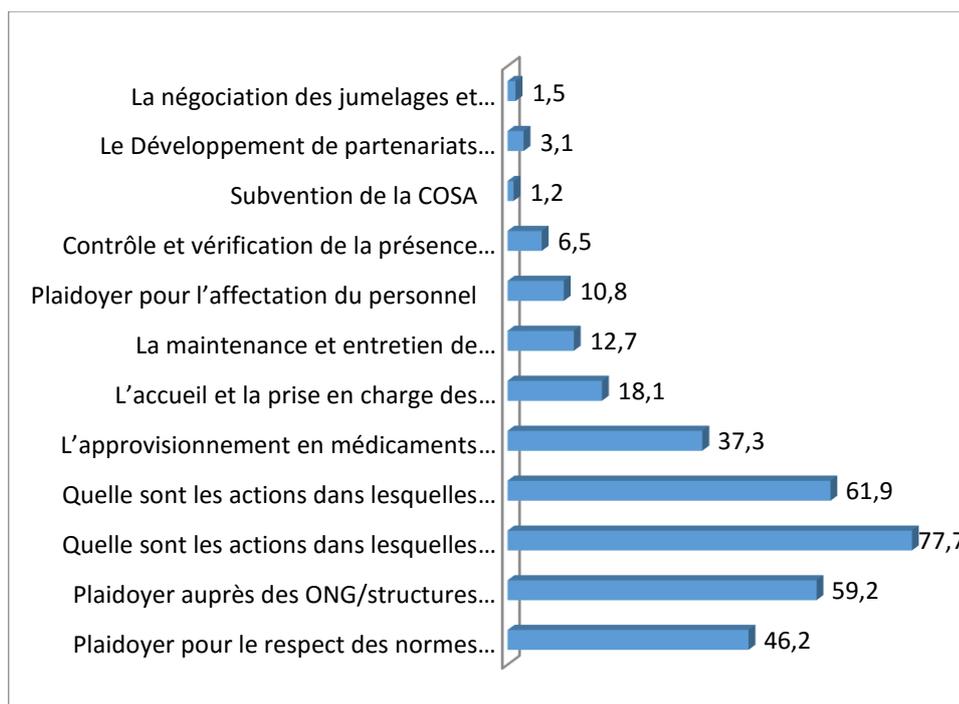
Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Dans le secteur de la santé, 2,3% des ménages ne sont pas satisfaits par les services de santé actuellement offert dans la Commune de CAMPO. En effet, ces ménages se plaignent de Insuffisance de médicaments (83,3%), l'éloignement des formations sanitaires (50%), la mauvaise qualité des services offerts (33,3%), Absentéisme du personnel (16,7%), Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire (33,3%), Monnayage des soins (16,7%), Mauvaise qualité des équipements (16,7%), Insuffisance des équipements (33,3%) et coût élevé de l'accès aux soins de santé (16,7%).

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de la santé se traduit également par un ensemble d'actions que ceux – ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service (figure 10).

Figure 10 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé, proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence



Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Cette figure montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu dans le secteur santé sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de des services. En effet plus de la moitié, 77,7% sont prêts à faire un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires, 61,9% sont pour un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires, 59,2% sont également pour un plaidoyer auprès des ONGs et structure privées pour la construction des formations sanitaires. Cela traduit l'insuffisance des formations sanitaires et l'insuffisance également des équipements dans les formations sanitaires existantes de la commune de Campo.

III.4 Service de l'éducation

La commune de CAMPO dispose des écoles maternelles, primaires et secondaires de différents ordres à savoir public et privé, qui accompagnent les enfants dans leur processus d'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Cette partie du rapport met en exergue les enfants du ménages selon le cycle d'enseignement ; l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence aussi la préférence du type d'établissement scolaire fréquenté et enfin le pourcentage des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village/quartier.

Tableau 23 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle, ordre d'enseignement et milieu de résidence									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		TOTAL	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	92,3	7,6	50	50	100	0	100	0	75	25
Rural	100	0	100	0	100	0	0	0	100	0
Ensemble	94,4	5,5	55,8	44,1	100	0	100	0	79,1	20,8

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

L'enquête révèle que la majorité des enfants des différents cycles d'enseignement fréquente le secteur public plus que le privé, à la maternel nous avons 94,4% contre 5,5%, au primaire 55,8% contre 44,1%, au secondaire 1^{er} et 2^{ème} cycle il est de 100% (voir tableau 23). Nous constatons que les ménages font fréquenter leurs enfants aussi au privé qu'au public selon certaines raisons.

Tableau 24 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	25	20	95
Ensemble	25	20	95

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Les raisons de la préférence de certains ménages pour le privé par rapport au public se rapportent à la qualité de l'éducation (95%), l'éloignement (25%) et le coût (20%) (Voir tableau 24).

Tableau 25 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	20,7	26,4	22,6	94,2	5,7	100
Primaire	11,1	27,4	16,5	80,3	19,6	100
Secondaire	11,1	7,8	10	80,6	19,3	100

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Formation professionnelle	1,4	1,9	1,6	100	0	100
Total	11,1	15,9	12,7	87,2	12,7	100

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Le tableau 25 présente la proximité des ménages à l'établissement scolaire public. Au niveau maternel, on a 94,2%, au niveau primaire on a 80,3% et au secondaire on a 80,67%.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Cette partie du rapport traitera de l'accessibilité de l'école publique dans la commune en termes de distance et du temps mis en moyen pour se rendre dans cette école publique.

Tableau 26 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	81,42512077	2,260869565	75,98039216	2,598039216	79,62783172	2,372168285
Primaire	177,6183575	4,15942029	297,5882353	6,205882353	217,2200647	4,834951456
Secondaire	138,5362319	23,43478261	431,7843137	26,73529412	235,3365696	24,52427184
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
Total	99,39492754	7,463768116	201,3382353	8,884803922	133,0461165	7,932847896

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Il ressort de ce tableau que la distance parcourue entre le ménage et les établissements scolaires est considérable. A l'école maternelle, elle est de 79,6m pour un temps moyen de 2 minutes et 3 secondes, au primaire elle est de 217,2m pour un temps moyen de 4 minutes et 8 secondes et au secondaire 235,3m et 24 minutes et 5 secondes (voir tableau 26).

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Cette partie du rapport nous présente les caractéristiques des établissements fréquentés par cycle d'enseignement, le nombre moyen des élèves par cycle d'enseignement, la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle et aussi la proportion des ménages ne participant pas à l'APÉE.

Tableau 27 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté			
	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel	10,0	9,4	9,1	4,5
Primaire	21,0	20,1	21,0	4,2
Secondaire	17,2	18,1	18,1	,0
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0
Total	12,1	11,9	12,1	2,2

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Il ressort de ce tableau qu'au niveau de l'école maternel, 10% des ménages pensent qu'il a un cycle complet, 9,4% affirment qu'il a une salle par niveau de classe, 9,1% déclarent la disponibilité de bancs pour faire asseoir tous les élèves et (4,5%) déclare la distribution des livres scolaires au sein de l'établissement. Pour ce qui est du primaire, 21% des ménages pensent qu'il a un cycle complet, 20,1% affirment qu'il a une salle par niveau de classe, 21% déclarent la disponibilité de bancs pour faire asseoir tous les élèves et (4,2%) déclare la distribution des livres scolaires au sein de l'établissement. Pour le secondaire, 17,2% des ménages pensent qu'il a un cycle complet, 18,1% affirment qu'il a une salle par niveau de classe, 18,1% déclarent la disponibilité de bancs pour faire asseoir tous les élèves et aucun ménage ne déclare la distribution des livres scolaires au sein de l'établissement.

Tableau 28 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	29,0	93,5	6,5	,0	100,0
Primaire	34,7	78,5	21,5	,0	100,0
Secondaire	40,3	76,8	21,4	1,8	100,0
Formation professionnelle	.	,0	,0	,0	,0
Total	35,6	80,9	18,4	,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

L'analyse de ce tableau montre que la maternelle a en moyenne 29 élèves par salle de classe, 34 élèves pour le primaire et 40 élèves pour le secondaire. En général, le nombre moyen d'élève dans ces cycles d'enseignements sont raisonnables d'après la norme sectorielle qui est de 60 élèves par salle de classe. Cependant, pour le cycle maternel, 93,5% des ménages pensent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe contre 6,5% moyennement régulier. Pour le primaire, 78,5% des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers contre 21,5% moyennement régulier. En revanche, pour le cycle secondaire, 76,8% des ménages affirment que les enseignants sont réguliers contre 21,4% qui pensent qu'ils sont moyennement réguliers et 1,8% pensent que les enseignants sont irréguliers dans les salles de classe. Dans l'ensemble d'après les statistiques les enseignants sont plus réguliers dans les salles de classe quel qu'en soit le cycle d'enseignement.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

L'accès à l'éducation est un droit pour tous mais nécessite un coût pour les parents. Cette partie nous présente les montants payés pour les frais exigibles en milieu urbain et en fonction de chaque cycle d'enseignement y compris la gestion des infrastructures hydraulique dans les établissements scolaires de la commune en milieu urbain.

Tableau 29 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonna ble	
Maternel	17016,1	11038,7	10967,7	38,7	61,3	3,9
Primaire	4361,5	5553,8	3669,2	15,4	84,6	2,9
Secondaire	22178,6	15017,9	13658,9	48,2	51,8	6,1
Total	13506,6	10159,2	8838,2	32,2	67,8	3,2

Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après le tableau 29, il ressort que, pour les différents cycles en plus des frais d'inscription et d'APEE d'autres frais sont exigés. En effet nous constatons que les frais d'inscription sont supérieurs dans les trois cycles d'enseignement par rapport à l'APEE. En revanche dans l'ensemble 67,8% des ménages pensent que ces frais exigibles sont raisonnables contre 32,2% des ménages pensent qu'ils sont élevés.

Tableau 30 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB /MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		9,1	3,6	1,3	4,9	,3	,0
Primaire		19,7	5,8	1,0	9,1	,6	,0
Secondaire		18,1	5,2	2,6	9,7	1,0	,0
Total		11,7	3,6	1,2	5,9	,5	,0

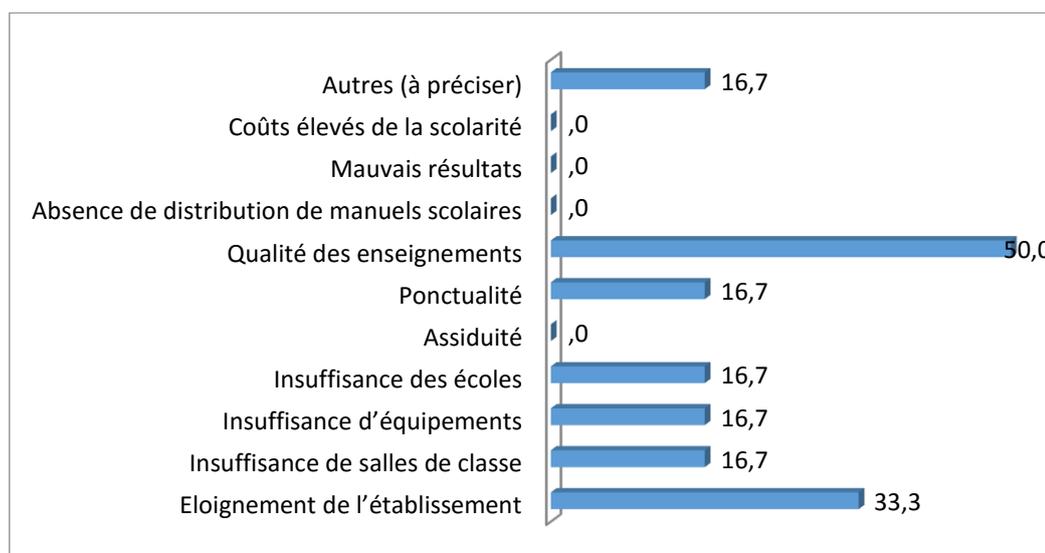
Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après le tableau 30, il ressort que pour les établissements des trois cycles (maternel, primaire et secondaire) 11,7% des ménages enquêtés affirment que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés par l'APEE, 5,9% par le MINEDUB, 3,6% par la commune, 1,2% par les organisations du village et 0,5% par les élites.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Au regard de la description de l'offre de services publics en éducation dans la Commune de Campo, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services au sein de cette commune.

Figure 11 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction



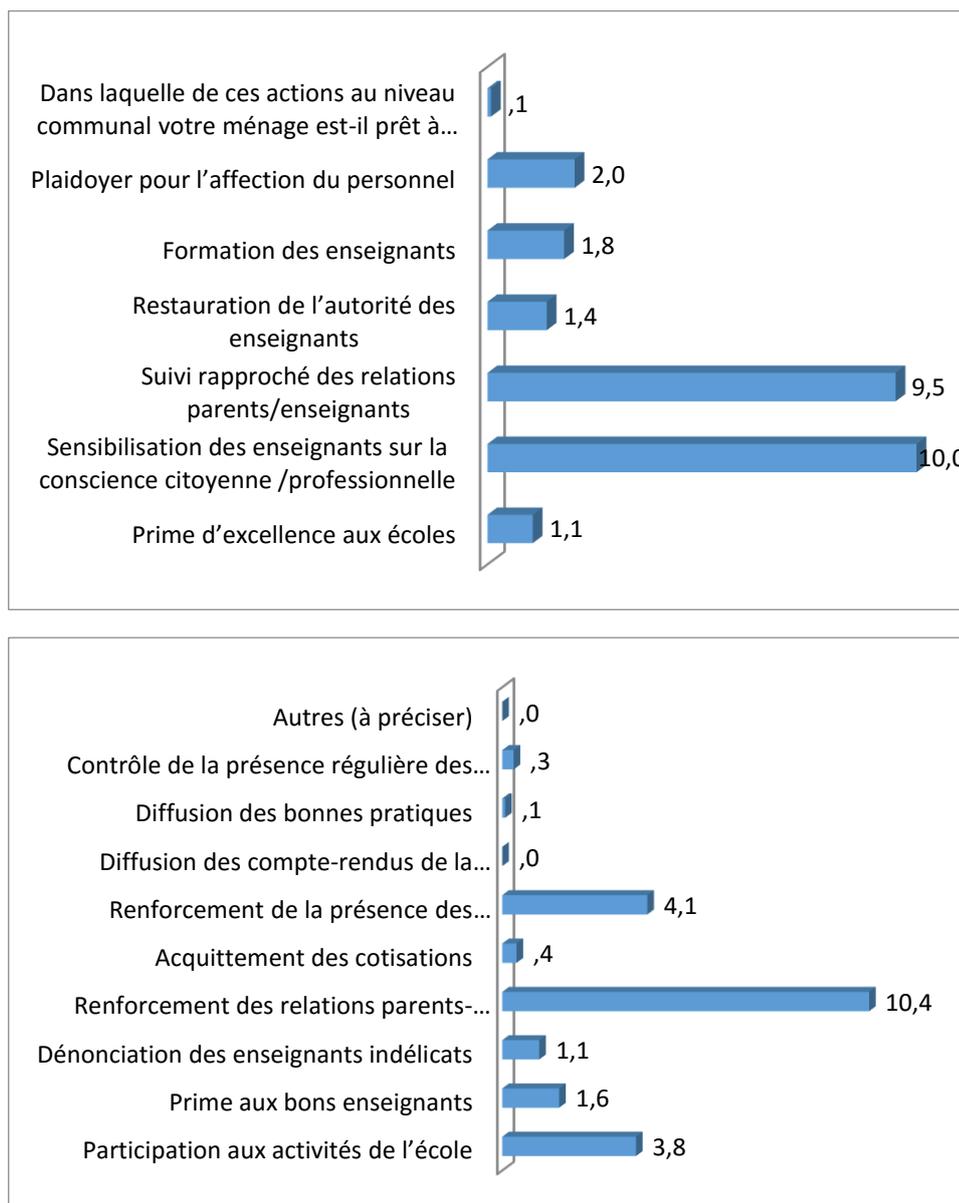
Dans les trois cycles d'enseignement, 0,5% des ménages sont non satisfaits. Les raisons de cette insatisfaction s'expriment comme suit 50% des ménages déplorent la qualité des enseignements,

33,3% l'éloignement des établissements, 16,7% parlent de l'insuffisance des écoles, équipements et salle de classe.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de l'éducation se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service.

Figure 12 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation



Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Il ressort de cette figure que 10% des ménages enquêtés optent pour la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne/professionnelle et renforcer les relations

parents/enseignants, 9,5% pour le suivi rapproché des relations parents/enseignants, 4,1% pour renforcer la présence de la femme au sein du bureau de l'APEE, 2% pour le plaidoyer pour l'affectation du personnel, 1,8% pour une meilleure formation des enseignants, 1,4% pour la restauration de l'autorité des enseignants et 1,1% pour la prime de l'excellence aux écoles.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans cette partie du rapport, nous allons caractériser et apprécier la fourniture des services communaux rendus aux populations.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par la Commune. Cette appréciation tient compte de la proportion des ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois, de l'accueil réservé aux populations et du temps mis pour obtenir le service au niveau de la Commune.

Tableau 31: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>							
			En cours	Minutes	Heure	Jour	Semaines	Mois	Années	Total
Acte de naissance	24,6	24,3	14,5	32,9	26,3	19,7	3,9	2,6	,0	100,0
Acte de décès	1,0	1,0	,0	66,7	,0	33,3	,0	,0	,0	100,0
Acte de mariage	10,4	10,4	,0	21,9	31,3	43,8	,0	3,1	,0	100,0
Légalisation des documents officiels	11,7	10,7	5,6	30,6	25,0	30,6	2,8	5,6	,0	100,0
Délivrance des documents d'Urbanisme	,3	,3	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Aménagement des voiries	1,6	1,3	40,0	20,0	20,0	,0	,0	,0	20,0	100,0
Gestion des déchets /assainissement	,3	,3	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Hygiène et salubrité	1,0	,6	33,3	,0	,0	33,3	,0	33,3	,0	100,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	,3	,3	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Eclairage public	,0	,0	66,7	,0	,0	16,7	,0	,0	16,7	100,0
Aménagement des aires de jeux	1,9	1,3	33,3	,0	,0	,0	,0	33,3	33,3	100,0
Certificat de domicile	1,0	,6	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Authentification des documents	,3	,3	,0	83,3	16,7	,0	,0	,0	,0	100,0

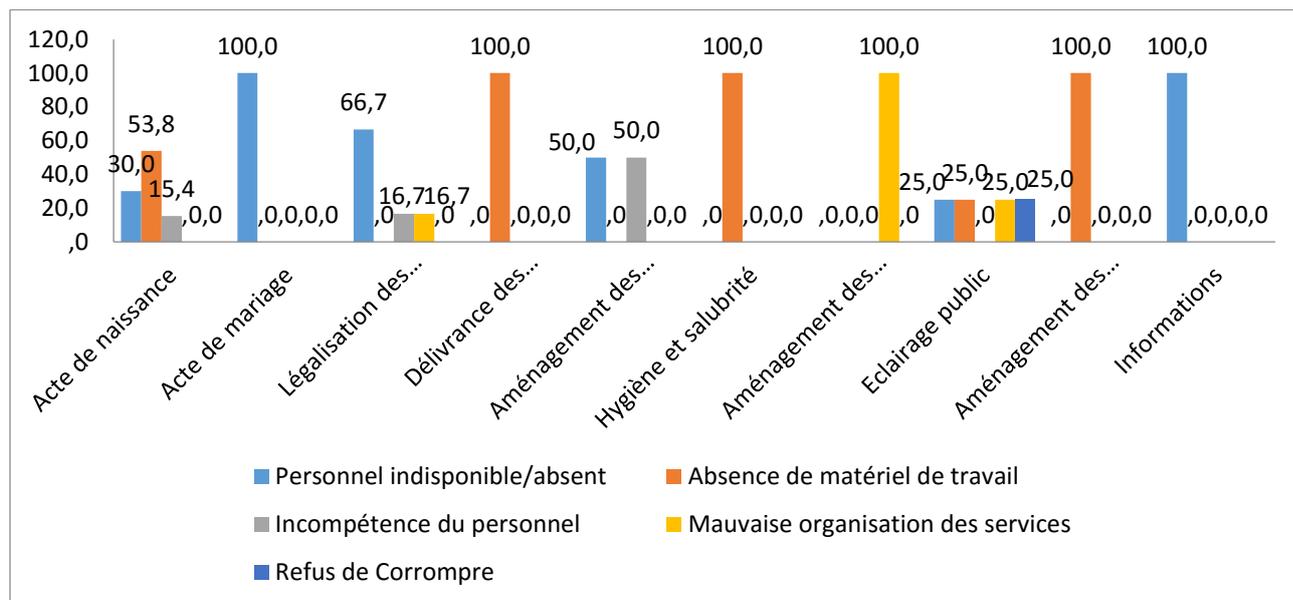
Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après ce tableau, L'enquête révèle que plusieurs services sont disponibles dans l'institution communale. L'un des services les plus sollicité est l'établissement d'un acte de naissance. En effet, parmi les ménages ayant sollicité un service, 24,6% ont sollicité l'établissement d'un acte de naissance, 11,7% pour la légalisation des documents officiels et 10,4% pour les actes de mariage, parmi les multiples services sollicités auprès de la commune. Les autres services tels que, les actes de décès, l'authentification des documents le certificat de domicile et la délivrance des documents d'urbanisme sont faiblement demandés par les ménages de la commune. S'agissant de l'accueil réservé aux ménages ayant sollicité un service, 24,3% des ménages déclarent avoir été bien reçu à la commune pour l'établissement des actes de naissance, 10,7% pour la légalisation des documents officiels et 10,4% pour les actes de mariages. Cependant la perception que les ménages ont du temps d'obtention d'un service est présentée dans le même tableau pour chaque type de service. Pour ce qui est de l'établissement des actes de naissances ce tableau indique que 14,5% des ménages déclarent le processus est toujours en cours tandis que 32,9% estiment l'avoir obtenu les minutes suivant leur demande, 26,3% l'ont obtenu les heures après demande, 19,7% les jours après, 3,9% les semaines après et 2,6% les mois après.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Cette partie du rapport traite des contraintes par rapport aux services rendus par la Commune aux populations de Campo.

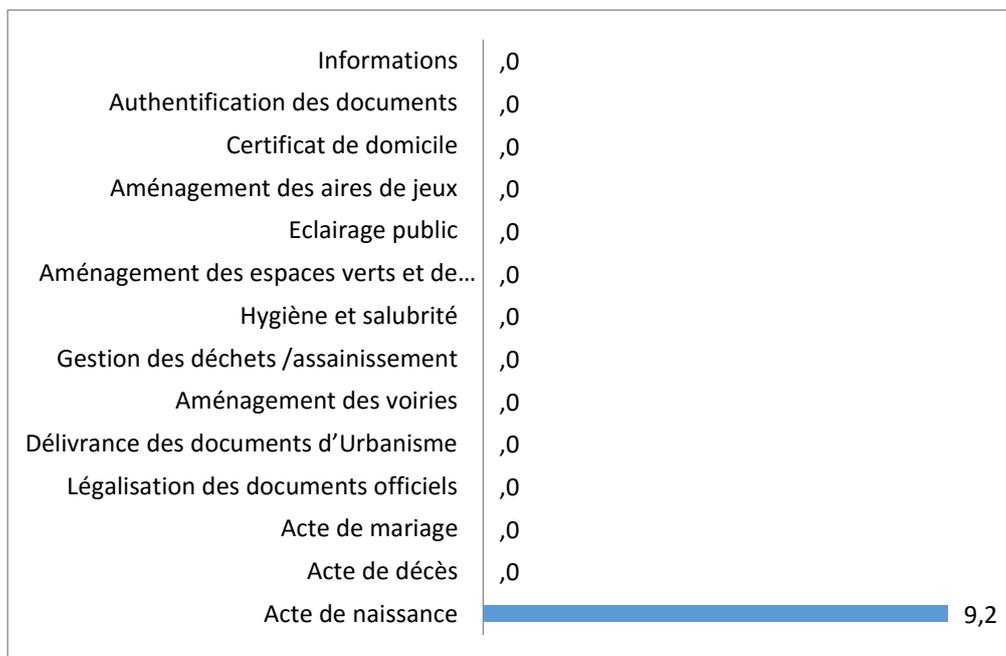
Figure 13 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal



Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Selon la figure 13, 100% des ménages trouvent le temps d'attente de l'établissement des actes de mariage naissance, délivrance des documents d'urbanisation, hygiène et salubrité, aménagement des voiries, aménagement des aires de jeu et les informations très long. Les raisons évoqués sont entre autre le personnel indisponible ou absent, l'absence du matériel et la mauvaise organisation des services (Figure 13).

Figure 14 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal



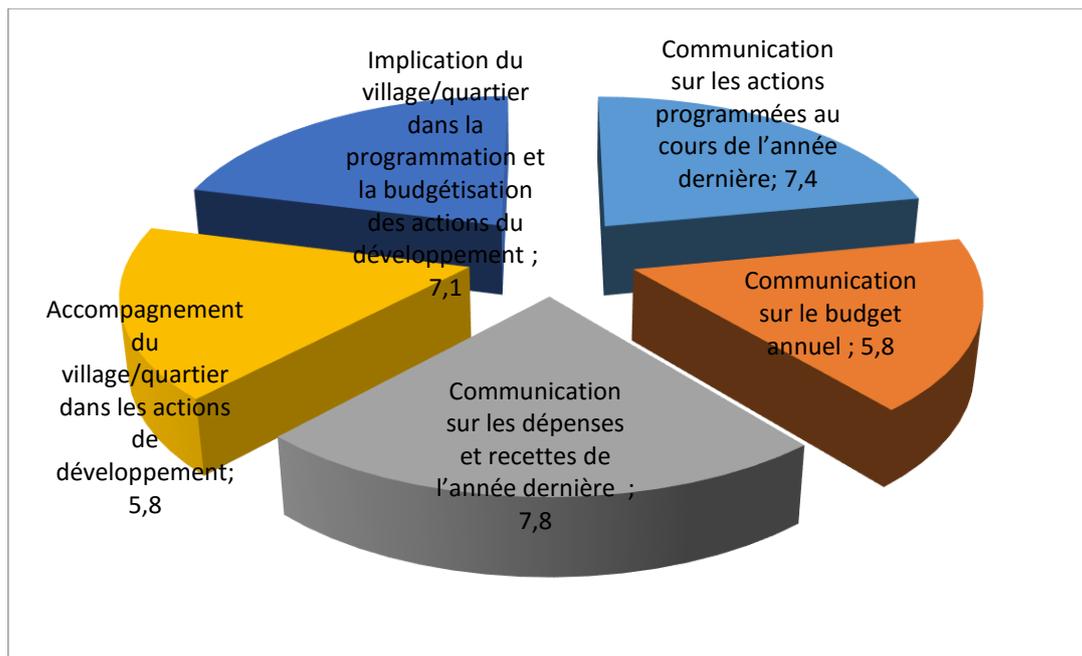
Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

L'enquête nous montre que pour l'obtention des actes de naissances, 9,2% des ménages enquêtés déclarent avoir payé un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Cette partie traite des actions à mener au sein de la commune afin d'instaurer un développement participatif par les communautés.

Figure 15 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune



Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

Il ressort des résultats de l'enquête d'après cette figure que 7,8% des ménages enquêtés pensent qu'il faut communiquer sur les dépenses et recettes de l'année dernière, suivi de 7,4% des ménages pensent qu'il faudrait également communiquer sur les actions programmées au cours de l'année dernière, 7,1% pensent qu'il faudrait une implication des villages/quartiers dans la programmation et la budgétisation des actions du développement. Les autres 5,8% des ménages pensent qu'il faudrait communiquer sur le budget annuel et accompagner le village/quartier dans les actions de développement.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Au regard de la description de l'offre de services communaux, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Campo.

Tableau 31: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autres
Urbain	20,8	51,2	32,6	44,2	72,1	14,0	23,3	25,6	53,5	46,5	4,7
Rural	7,8	75,0	37,5	12,5	25,0	25,0	12,5	25,0	25,0	25,0	12,5
Ensemble	16,5	54,9	33,3	39,2	64,7	15,7	21,6	25,5	49,0	43,1	5,9

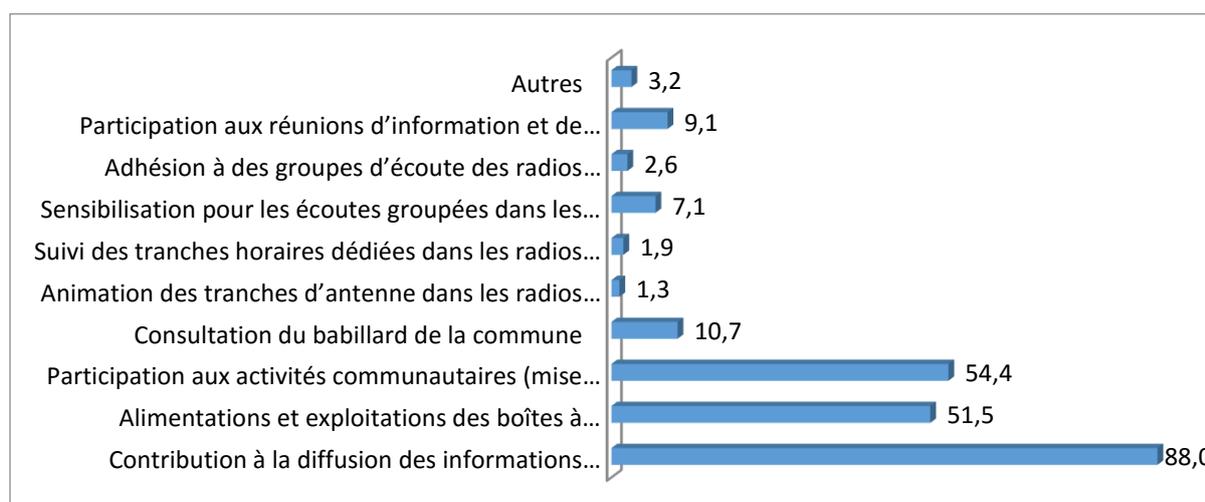
Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

L'enquête révèle que 16,5% des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Les raisons évoquées pour justifier leurs insatisfaction sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (54,9%) ; la non implication des populations dans la gestion communale (33,3%) ; les manquements liés au personnel : absentéisme (39,2%), corruption (64,7%), mauvais accueil (15,7%) ; Manque de professionnalisme (21,6%) ; Méconnaissance des actions menées par la commune (25,5%) et l'indisponibilité de l'exécutif municipal (43,1%).

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Il s'agit dans cette partie de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Campo.

Figure 16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale



Source : Enquête CCAP2, CAMPO 2022

D'après cette figure 88% des ménages enquêtés optent pour la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté, 54,4% optent pour la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune, 51,5% optent pour l'alimentation et exploitations des boîtes à suggestion, 10,2% optent pour la consultation du babillard de la commune.

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1 Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;

- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action. Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire, les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune. Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec

voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences. Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

➤ **Le président :**

➤ **Le rapporteur :**

➤ **Les membres :**

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE										
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Campo	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES points d'eau existant	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de GOGES redynamisé	25	100	<i>Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGES</i>	Suivi-évaluation
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance des points d'eau	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de séance	0	80	<i>Rapport de séance sensibilisation</i>	Suivi-évaluation
		Formation / recyclages des GOGES	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de séance	10	50	Rapport de formation Fiche de présence	Suivi-évaluation
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Organisation de séance de formation de population sur la chaîne de l'eau	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de séance	0	80	Rapport de formation Fiche de présence	Suivi-évaluation
		Organisation des séances de formation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de séance	0	80	Rapport de formation Fiche de présence	Suivi-évaluation
	Réhabilitation des points d'eau existant	Sensibilisation des populations sur leur importance dans la gestion des points	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de séance	0	80	Rapport de sensibilisation Fiche de présence	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		d'eau								
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour les maintenances des points d'eau	<i>Commune de Campo</i>			Nombre de séance	0	80	Rapport de sensibilisation Fiche de présence	Suivi-évaluation
		Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels	<i>Commune de Campo</i>	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilité	0	80	Photo PV de réception	Suivi-évaluation
SANTE										
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de plaidoyer	25	100	Fiche décharge plaidoyer envoyé	Suivi-évaluation
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de plaidoyer	25	100	Fiche décharge plaidoyer envoyé	Suivi-évaluation
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de GOGES redynamisé	25	100	<i>Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGES</i>	Suivi-évaluation
		Création des COSA	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de GOGES créée	30	100	<i>Rapport / PV de réunion de création des COGES</i>	Suivi-évaluation
		Formation des COSA	<i>District de sante de Kribi</i>	2022 à 2025		Nombre de COGES formé	20	100	<i>Rapport / PV de réunion de formation des COGES</i>	Suivi-évaluation
		Sensibilisation des populations sur	<i>District de sante de Kribi</i>	2022 à 2025		Nombre de séance	20	80	<i>Rapport de séance</i>	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		l'importance de leur implication dans l'accès aux soins de santé de qualité							<i>sensibilisation</i>	
	Améliorer/réhabiliter les infrastructures sanitaires existant	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de plaidoyer	0	50	Fiche décharge plaidoyer envoyé	Suivi-évaluation
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	<i>District de sante de Kribi</i>	2022	2025	Nombre de plaidoyer	0	50	Fiche décharge plaidoyer envoyé	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
EDUCATION												
Améliorer l'accès à	Rendre compétitif les élèves de la Commune	Affectation d'enseignants qualifiés dans les établissements d'enseignement primaire	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre d'enseignant squalifiés affectés	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	30	100	Liste des enseignants affectés	Suivi-évaluation
		Création et mise en place des structures de formation professionnelle	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre de structure professionnelle	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25	80	Liste des structures professionnelles	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
l'éducation de qualité	Améliorer l'accès aux infrastructures et matériels scolaire	Construction de nouvelles salles de classes dans certains établissements	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre de salles de classes construites	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25	100	PV de réception des travaux	Suivi-évaluation
		Renforcement des établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre d'établissement équipés et nombre de matériels pédagogiques	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25	70	Bordereau de réception du matériel	Suivi-évaluation
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Améliorer la bonne gouvernance communale	Faciliter l'accès à l'information des populations dans la gestion communale	Information de la population à travers des communiqués radio et affiches sur les activités de la Commune	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre d'activités de la Commune	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	50	100	Liste des activités communiquées à la radio	Suivi-évaluation
		Production et diffusion auprès des chefferies et des représentants de la communauté le rapport d'activité annuel de la commune	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre de rapports annuel produits et diffusés	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	50	100	Nombre de rapport d'activité diffusé	Suivi-évaluation

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
	Améliorer le système des services rendus par la commune aux populations	Intensification de l'implication des populations dans la gestion des affaires de la commune à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre de synthèses produites et diffusées	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	100	Liste des budgets et compte administratif publiée	Suivi-évaluation
		Production d'un guide destiné à informer les usagers sur les délais et le type de pièce à fournir pour l'obtention des services de la commune	<i>Commune de Campo</i>	2022	2025	Nombre de guides produits	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	100	Photo des guides produits et affichés	Suivi-évaluation

V. CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

(i) Résumé des forces

En conclusion, l'enquête révèle que certains aspects contribuent à améliorer la satisfaction des ménages en matière d'offre de service public dans les domaines de l'hydraulique, la santé, l'éducation, et les services communaux. Il s'agit de:

Secteur de l'hydraulique :

- Une bonne accessibilité du point d'eau principal pour la plupart des ménages ;
- La gratuité de l'approvisionnement en eau dans le point d'eau principal des ménages.

Secteur de la santé :

- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective au poste de travail dans les formations sanitaires du personnel ;
- La disponibilité du petit matériel dans les formations sanitaires ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est satisfaisant.

Secteur de l'éducation :

- Les villages/quartiers de la commune sont bien couverts en école primaire ;
- La présence au poste de travail est effective dans les écoles ;
- Les ménages ne sont pas contraints à verser des frais supplémentaires à ceux prévus pour l'admission de leurs enfants dans les établissements de la commune ;
- Les APEE participent à la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- Les ménages sont pour la plupart satisfaits des services d'éducation offerts dans la commune.

Services communaux :

- L'accueil satisfaisant à la mairie au cours de la sollicitation d'un service ;
- L'implication de la commune dans les actions de développement des communautés.

(ii) Résumé des faiblesses

La faible satisfaction des ménages peut être expliquée par les aspects ci-dessous et dont il faut améliorer :

Secteur de l'hydraulique :

- La méconnaissance des caractéristiques d'une eau potable ;
- Les délais de réparation des points d'eau en cas de panne qui semble long ;
- La mauvaise qualité de l'eau dans les points d'eau existant ;
- L'inactivité des comités de gestion.

Secteur de la santé :

- L'indisponibilité du médicament dans certaines formations sanitaires pour certains ménages
- Le paiement des frais supplémentaires versés en plus des frais de consultation prévue ;
- L'indisponibilité du personnel dans certaines formations sanitaires ;
- L'absence de certains équipements sanitaires ;
- L'éloignement de la formation sanitaire par rapport au domicile.

Secteur de l'éducation :

- Le coût élevé de l'APEE dans le secteur de l'éducation en général ;
- La faible intervention du MINEDUB et du MINESEC dans la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- L'insuffisance d'enseignants qualifiés et de salles de classes dans certains établissements scolaires de la commune.

Services communaux :

- La faible sollicitation des services de la commune par les ménages ;
- Le temps moyen pour l'obtention d'un service qui semble long ;
- La faible communication sur les actions menées par la commune.

(iii) Liste des recommandations suggérées

Afin d'améliorer l'offre de service public auprès des ménages de la commune, les recommandations ont été formulées :

Secteur de l'hydraulique :

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur de la santé :

- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.) ;
- Redynamiser les comités de santé et les former.

Secteur de l'éducation :

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux :

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

VI. PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le programme de dissémination des résultats de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et des services communaux dans la Commune de Campo ainsi la présentation du plan d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 50 : Programme de dissémination des résultats

Activités	Résultats attendus	Responsable	Partenaires	Date début	Date fin
Atelier de relecture des Rapports du ScoreCard	Rapport de l'atelier	CRC SUD			
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport disponible	ATIPAD	Maire, comité de suivi		
Atelier communal de présentation des résultats	- Leçons apprises - Changements attendus	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Formalisation de l'engagement aux changements	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Présentation du Plan d'action	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	Maire,	CRC SUD, ATIPAD		

VII. ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal**ScoreCard**

N°	NOM ET PRENOM	POSTE	CONTACTS
1	BIKA EKO Adolphe Patrice	Coordonnateur OSC ATIPAD	677819097/695798042
2	MVEUTCHEM Pascal	Responsable du lot 2 et formateur	670306242/693608004
3	BOUCHENG Thierry	Superviseur Commune Campo	676567683/694523785
4	NGOMO ASANAM Philémon	Agent Enquêteur Campo	656868120
5	BEKONO BELINGA Béni	Agent Enquêteur Campo	679292431/690728716

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires		
	commune ? 1=Oui 2=Non	
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	_ _ _ _ _
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	_ _ _ _
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ?	_ _ _ _
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	_ _ _ _ _ _ _ _

Annexe 5.2 : Questionnaire Service Communal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	_ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune	S2Q02 : Combien de points d'eau	S2Q03 : Combien de points d'eau	S2Q04 : Combien de points d'eau de	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type
-----------------------------	-----------------------	---------------------------------	---------------------------------	------------------------------------	--

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

	dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	potable de ce type compte votre commune ?	potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?	
A. Puits avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
B. Puits avec pompe électrique	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
C. Forages avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
D. Forage avec pompe électrique	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
E. Borne-fontaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
F. Source	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	__					
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non					__
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					__
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					__ __ __
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3					__
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				__
		X. Autres (à préciser) _____				__

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	__	__	__ __
B. Délivrance des documents d'urbanisme	__	__	__ __
C. Aménagement des voiries	__	__	__ __
D. Gestion des déchets / Assainissement	__	__	__ __
E. Légalisation des documents	__	__	__ __
F. Authentification des documents	__	__	__ __
G. Hygiène et salubrité	__		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	__		
I. Aménagement des aires de jeux	__		
J. Eclairage public	__		
K. Transport public	__		
L. Aides aux indigents	__		
X. Autres (à préciser) _____	__		

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_				
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				_
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				_ _ _ _
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			_
		X. Autres (à préciser) _____			_

Annexe 5.4 : Questionnaire INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	_
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	_ _

Annexe 5.4 : Questionnaire DISTRICT DE SANTE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

<i>Section 1 : Identification</i>		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
B. Centre Médical d'Arrondissement	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
C. Hôpital de district	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
D. Hôpital régional	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
X. Autres (à préciser)	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					_				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non					_				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requis ?					_ _ _ _				

Annexe 5.4 : Questionnaire ménages

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Commune _____	_ _ _
S1Q04	Lot de communes _____	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	_ _ _
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	_ _
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 96=Autres (à préciser)	_
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage	3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage	4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
		7 = Domestique

Section II. EAU POTABLE

Section II. EAU POTABLE

		1=oui	2=non	8=NSP	
	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q17		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 3=Forage avec pompe électrique 6. Rivière 8. Borne-fontaine 7=Adduction en eau potable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encercler la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3=Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section II. EAU POTABLE

S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1. Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	__
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	__
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	__
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	__
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	__ __ __
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18 →	__
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	<ul style="list-style-type: none"> A. Maire (commune) __ B. Etat (sectoriels) __ C. Une élite __ D. Le comité de gestion du point d'eau __ E. Chef de village/quartier __ F. Autorités administratives __ G. CAMWATER/SNEC/CDE __ X. Autres partenaires : _____ __
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	__
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	__ __ __
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encercler une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	__
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<ul style="list-style-type: none"> A. Eloignement du point d'eau __ B. Mauvaise qualité de l'eau __ C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau __ D. Mauvaise gestion du point d'eau __ E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne __ F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau __ X. Autres à préciser : _____ __
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<ul style="list-style-type: none"> A. Points d'eau supplémentaires A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire __ A2 Donation du site de construction d'un point d'eau __ A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) __ B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants B1 Redynamisation/mise en place du COGES __ B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau __ B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES __ B4 Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES __ B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau __ C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité __ C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau __ X. Autres à préciser _____ __

Section III. SANTE

S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	<ul style="list-style-type: none"> A. Centre de santé intégrée __ B. Centre Médical d'Arrondissement __ C. Hôpital de district __ D. Hôpital régional __ E. Hôpital de référence __
--------------	--	-------------------	--

Section III. SANTE

	F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	__ __
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer	__
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance __
		B. Coût __
		C. Accueil __
		D. Qualité des soins __
		E. Disponibilité du personnel __
		F. Disponibilité de médicaments __
	X. Autres à préciser : __	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante	__
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence	__
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non	__
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km	__ \ __ __
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure	__ \ __ __ __
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.		
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	__
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas __
		A. ciseaux __
		B. Seringues __
		C. Alcool __
		D. Coton __
		E. Bétadine __
		G. tensiomètre __
		H. Balance __
		I. Gants __
		X. Autres à préciser : __
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP
		A. Maternité __
		B. Pédiatrie __
		C. Laboratoire __
		D. Petite Chirurgie __
		E. Hospitalisation __
X. Autres à Préciser : _____ __		
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA	__ __ __ __ __
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	__
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non	__
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	__
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12 →	__
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__

Section III. SANTE

S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	_
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encercler une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	_
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles
		A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires
		C. Amélioration de la gestion des FOSA
		C1. La redynamisation du COSA/COGE
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients
C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière		
C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel		
C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical		
D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
D1. Subvention de la COSA		
D2. Le Développement de partenariats publics-privés		
D3. La négociation des jumelages et intercommunalités		
X. Autres à préciser		

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	_ _
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	_
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	_
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant	_

Section IV. EDUCATION

	suivant					
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	_	_	_	_
		Coût	_	_	_	_
		Qualité de l'éducation	_	_	_	_

Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
-----------------------------	--	-----------------	-----------------	-------------------	----------------------------------

S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	_	_	_	_
--------------	--	---	---	---	---

S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
--------------	--	---	---	---	---

Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné

Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
-----------------------------	--	-----------------	-----------------	-------------------	----------------------------------

S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _
--------------	---	---------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _
--------------	--	---------------------	----------------------------	---------------------	---------------------

S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	
--------------	--	---	---	---	--

S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				_
--------------	--	--	--	--	---

S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
--------------	--	---	---	---	---

S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre	_	_	_	_
--------------	--	---	---	---	---

Section IV. EDUCATION

	ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non				
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	_	_		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contiennent la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	_	_	_	_
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	_	_	_	
	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
S4Q17a	A. Non-respect des horaires	_	_	_	
	B. Durée	_	_	_	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	_	_	_	
	D. Non reddition des comptes	_	_	_	
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- -----(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles - -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	_	_	_	_
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du				

Section IV. EDUCATION

	<p>cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagés, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ?</p> <p>A. L'APEE</p> <p>B. Le Maire (Commune)</p> <p>C. Une organisation du village</p> <p>D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP</p> <p>E. Les Elites</p> <p>X. Autres partenaires (à préciser) _____</p>	_	_	_	_
S4Q22	<p>De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible)</p> <p>1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait</p> <p>Si 1 ou 2 → S4Q24a</p>	_	_	_	_
S4Q23	<p>Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles)</p> <p>Autre raison ?</p> <p>A. Eloignement de l'établissement</p> <p>B. Insuffisance de salles de classe</p> <p>C. Insuffisance d'équipements</p> <p>D. Insuffisance des écoles</p> <p>E. Manquements liés au Personnel</p> <p>E1. Assiduité,</p> <p>E2. Ponctualité</p> <p>E3. Qualité des enseignements</p> <p>F. Absence de distribution de manuels scolaires</p> <p>G. Mauvais résultats</p> <p>H. Coûts élevés de la scolarité</p> <p>X. Autres à préciser</p>	_	_	_	_
	<p>Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?</p>				
S4Q24a	<p>A. Prime d'excellence aux écoles</p> <p>B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle</p> <p>C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants</p> <p>D. Restauration de l'autorité des enseignants</p> <p>E. Formation des enseignants</p>	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
		__	__	__	__
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indélélicats	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
X. Autres (à préciser)	__	__	__	__	

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 3 = heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année <i>Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) - 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
	Acte de naissance	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__
Acte de décès	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__
Acte de mariage	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__
Légalisation des documents officiels	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__
Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__
Aménagement des voiries	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__
Gestion des	__	__	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__	__	__

Section IV. EDUCATION

déchets / assainissement				-			
Hygiène et salubrité	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Aménagement des espaces verts et de loisir	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Transport public	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Eclairage public	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Aménagement des aires de jeux	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Certificat de domicile	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Validation des plans de localisation	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Authentification des documents	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Informations	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
Autres (à préciser)	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ -	_	_	_
S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						_
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers				_	
		B. Non information des populations de la gestion communale				_	
		C. Manquements liés au Personnel communal					
		C1. Absentéisme du personnel				_	
		C2. Corruption				_	
		C3. Mauvais accueil				_	
	C4. Manque de professionnalisme				_		
	D Méconnaissance des actions menées par la commune				_		
	E Manque de confiance envers l'exécutif municipal				_		
	F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)				_		
	X. Autres (à préciser) _____				_		
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté				_	
		B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion				_	
		C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)				_	

Section IV. EDUCATION

communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	D. Consultation du babillard de la commune	—
	H. Interventions dans les radios communautaires	—
	H1 Animation des tranches d'antenne	—
	H2 Suivi des tranches horaires dédiées	—
	H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	—
	H4 Adhésion à des groupes d'écoute	—
	I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	—
X. Autres (à préciser) : _____	—	

Observations sur l'enquête

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE L'OCEAN
COMMUNE DE CAMPO
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 11 Campo
Email : communedecampo@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
SOUTH REGION
OCEAN DIVISION
CAMPO COUNCIL
P.O BOX : 11 CAMPO
E-mail : communedecampo@yahoo.fr

DECISION MUNICIPALE N° 22/DM/C.CAMPO/SG/STADU/2022

Portant création, attribution, composition du comité de suivi-évaluation des recommandations/Plan d'Action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune.

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°61 du 21 avril 1961 créant la Commune de Campo ;
Vu la Loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur NOUHOU BELLO aux fonctions de Préfet du Département de l'Océan ;
Vu l'Arrêté n°000093/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur IPOUA Robert Olivier comme Maire de la Commune de Campo, Département de l'Océan, Région du Sud ;
Vu la circulaire n° 0001 du 30 août 2021 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2022 ;
Vu la lettre-circulaire conjointe n°004211/LC/MINFI/MINDEVEL du 07 octobre 2021 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisée pour l'exercice 2022 ;
Vu le Budget 2022 de la Commune de Campo ;
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Il est pour compter de la date de signature de la présente décision, institué au sein de la Commune de Campo, un comité de Suivi-évaluation des recommandations/Plan d'action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour mission de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

Le mandat du Comité de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de Suivi-évaluation est composé de :

- **Le président** : M. Le Maire ou son représentant.
- **Le rapporteur** : M. NGATCHA Elle Paulin
- **Les membres** :
 - 1- M. METINI MINYA Joseph
 - 2- Mme. MBOTTO Agnès Hélène Epse SONDO
 - 3- Mme. OYENG Agnès Elodie
 - 4- M. MINFE'E Jacques.

Article 5 : Toute personne peut en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Suivi-évaluation, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité de Suivi-évaluation sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7: Prise en charge

Les fonctions du Comité de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Fait à Campo, le 27 JUN 2022

LE MAIRE

A circular stamp with the text "COMITE" is partially visible behind a large, bold handwritten signature. The signature appears to be "IPOUA Robert Olivier".

IPOUA Robert Olivier

Annexation:

- PROPET / OCEAN
- SOUS-PROPET / CAMPO
- TRAVAILER EN OCEAN
- PROPET / OCEAN
- TRAVAILER EN OCEAN
- TRAVAILER EN OCEAN